

Gaz de Normandie a déposé le dossier de demande d'autorisation d'exploiter le terminal méthanier d'Antifer

Gaz de Normandie a déposé le 30 octobre 2009 le dossier de demande d'autorisation d'exploiter le terminal méthanier d'Antifer auprès de la Préfecture de Seine-Maritime.

Tenant compte des avis exprimés lors du débat public, Gaz de Normandie a réétudié plusieurs options d'implantation à l'intérieur du port d'Antifer, et annonçait en Juillet 2008 une implantation finale, visant trois objectifs prioritaires:

- L'absence totale de visibilité depuis Etretat
- La préservation des milieux naturels sensibles
- Le maintien de l'usage et de l'accès à la plage

Les études de détail sont à présent achevées et démontrent que ces objectifs sont pleinement atteints.

Le respect de la sécurité des riverains

La réalisation des études de danger a été confiée à Bureau Veritas. Elle fait apparaître que les zones d'effet des différents scénarios n'atteignent pas les zones habitées, et sont compatibles avec le maintien de l'accès du public à la plage.

Le périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) induit par le terminal méthanier sera très inférieur à celui existant du fait des activités du terminal pétrolier.

Un impact environnemental très limité

L'étude d'impact a été réalisée par de nombreux partenaires experts, dont Biotope (Paris), la Cellule de Suivi du Littoral Normand (Le Havre) et Sogreah (Grenoble). Elle a été coordonnée par Safège (Rouen).

Ses conclusions permettent d'affirmer que l'impact environnemental sera très limité :

- le choix définitif de l'implantation sur remblai évite tout impact sur les milieux naturels sensibles des falaises
- les dispositions mises en œuvre permettront d'éviter toute atteinte à la diversité biologique du milieu marin et à la ressource halieutique.
- pour l'avifaune (oiseaux), les mesures prises permettront d'éviter tout impact significatif et de préserver leur tranquillité.

D'autre part, du fait de la proximité de zones Natura 2000, des études d'incidences ont été réalisées. Elles démontrent que les impacts sur les espèces naturelles (faune et flore) ne sont pas significatifs.

L'esprit de dialogue

Frédéric de Maneville, Président de Gaz de Normandie, réaffirme *"la forte volonté de Gaz de Normandie de réaliser ce projet de façon exemplaire, dans un esprit de dialogue constructif, soucieux du développement économique et social du territoire sur lequel il s'inscrit."*

Dans cet esprit, Poweo et Gaz de Normandie ont choisi d'être membres de l'association "Energies Haute-Normandie" qui vient d'être créée à l'initiative du Conseil Régional de Haute-Normandie.

A PROPOS DE GAZ DE NORMANDIE

Gaz de Normandie développe un projet de terminal méthanier dans le port du Havre-Antifer. Cette infrastructure, qualifiée de Projet d'Intérêt Général par l'Etat, permettra de renforcer la sécurité d'approvisionnement énergétique du pays, tout en respectant les engagements issus du Grenelle de l'Environnement.

En effet, le gaz naturel qui est l'énergie fossile la moins polluante, est appelé à jouer dans les prochaines décennies un rôle essentiel, notamment dans la production d'électricité, en remplacement du fuel et du charbon.

Gaz de Normandie est une société détenue par Poweo (73,29 %) et CIM : (26,71 %).

Pour plus d'informations merci de consulter le site Internet <http://www.gazdenormandie.com/>

Contact : Bruno Leredde, Gaz de Normandie, tél. 02 35 21 90 02 - bruno.leredde@gazdenormandie.com